

PIECES A JOINDRE

A lire attentivement avant de faire la collecte des documents demandés

- Une photo d'identité récente au format jpeg ou jpg. (Vous pouvez sourire sur le tirage).
- Une copie du Baccalauréat ou DAEU ou du titre admis en équivalence.
- Des copies attestant de tous les diplômes ou récompenses obtenus en musique et dans toute autre discipline.
 - ✓ Pour ceux qui ont suivi des études post bac dans l'enseignement supérieur ou privé sans avoir obtenu les diplômes : joindre copie des situations universitaires ou relevés de note.
 - ✓ Toutes les attestations de niveau atteint dans les disciplines suivies dans un CRR, CRD, CRM, EMM, Harmonie, ou autres structures musicales publiques, privées, associatives.
 - ✓ Pour ceux qui sont autodidactes ou qui ont suivi un cursus autre (cours particulier, cursus hors conservatoires,...) : dans un document, détaillez votre parcours de formation :
 - . En solfège et en instrument (nombre d'années, nom du professeur ou autodidacte)
 - . De pratique (en formations, orchestres, solo, etc...)

Ne joignez pas de Curriculum Vitae général.

Si vous n'êtes pas titulaire du baccalauréat ou du DAEU ou d'un titre admis en équivalence.

- Un document expliquant votre situation et demandant la validation de vos acquis professionnels au titre du baccalauréat.
- Un descriptif décrivant succinctement et chronologiquement, l'ensemble de vos expériences professionnelles.

Ne joignez pas de bulletins de salaire.

Pour toutes questions, nous restons à votre écoute sur ifmi@univ-tlse2.fr